

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

VILLE DE  
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an Deux Mil Vingt Deux, le 13 décembre,  
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,  
En suite de convocation en date du 5 décembre 2022,  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de  
Mesdames Maryline KUCHARSKI, Corinne LEFEBVRE Aline SZYMCZAK,  
Nasera BENSLIMANE, Dorine CORROYEZ et Messieurs Dominique VASSEUR,  
Robert UNTERFRANC, Éric GADENNE, Jean-Marc FAUVERGUE, absents  
excusés.  
Madame Khadija LANNABI est élue secrétaire de séance.

**Objet : Subvention exceptionnelle au profit de l'Association des Parents d'Elèves  
de l'école Dolto**

Monsieur Emmanuel DONDELA, Rapporteur, informe les membres du Conseil  
Municipal qu'une association de parents d'élèves s'est constituée au sein de l'école  
Dolto, le 22 septembre 2022.  
Que le Président de cette association sollicite de la Commune une aide exceptionnelle  
au démarrage des activités d'un montant de 600,00 €.  
Qu'afin d'harmoniser les subventions entre les écoles, les membres du Conseil  
Municipal décident, après en avoir délibéré :

**Nombre de votants : 27**

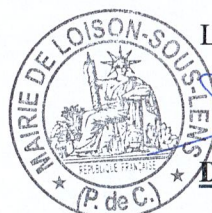
**Vote pour : 27**

- De verser à l'Association des Parents d'Elèves de l'école Dolto une subvention  
d'un montant de 300,00 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Loison-sous-Lens, le 14 décembre 2022

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 19 DEC. 2022  
AR : 062-216205237-20221213 -  
del 031222-329 - DE  
Affiché le 19 DEC. 2022  
Certifié exécutoire le 19 DEC. 2022  
Le Maire,

  
Daniel KRUSZKA



Le Maire,

**Daniel KRUSZKA**